



3eme avertissement et licenciement

Par **FADI**, le **07/05/2008** à **21:54**

Bonjour,

Je viens d'avoir un 3ème avertissement ; on m'a remis un courrier me convoquant pour un entretien avec mon directeur.

Est ce qu' à l'issu de cet entretien je vais me faire licencier ? ; si tel est le cas pour quel motif ? est ce que la faute grave sera invoquée ? ; est-ce j'aurais droit à une indemnité ? et est ce que je pourrais contester ce licenciement ?

Quels sont les recours pour contester un licenciement abusif ? est ce que je peut au cours de cet entretien négocier avec ma direction une transaction ?quels moyens de pressions que je peux employer?

Je vous remercie par avance pour vos réponses

Cordialement